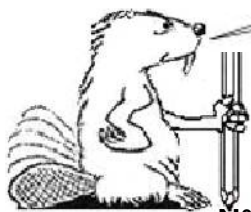


merci à nos fidèles lecteurs



Lettre du castor

N° 100

Novembre 2015

TROIS CENTS ABONNÉS À VOTRE LETTRE FAVORITE QUI A ATTEINT LE

NUMÉRO 100



Nous aurions aimé pouvoir arrêter la Lettre du Castor au numéro 50, en même temps que des luttes à bien regarder évitables. Mais nous en sommes arrivés au N° 100, et cela semblait mériter une parenthèse, une fête... Nous avons prévu d'orienter les contenus d'un numéro spécial vers l'avenir ; vers les utopies, les alternatives ; vers les initiatives préparant demain. Bref, vers ce qui fait rêver.

Las, nos institutions, Conseil départemental et Etat, avec l'intérêt privé, nous tirent à nouveau vers le passé. L'Etat réclame au Conseil d'Etat le droit pour le Préfet de fouler aux pieds un SCOT et sa coupure verte pour y implanter un établissement classé aux impacts inacceptables : un scandale!

Et à l'heure de la COP 21, faciliter à grand prix la circulation automobile relève d'un aveuglement semblable à celui de l'âne équipé d'oeillères. Que des élus provinciaux en soient encore là est désolant, mais à peine surprenant. Que la Ministre Royal et le Préfet cautionnent les lobbies routiers/BTP/carrières dans leur entreprise destructrice et génératrice de pollutions est parfaitement incompréhensible.

Heureusement, avant que nous soyons obligés de reprendre nos luttes, nous avons engagé plusieurs beaux projets touchant à la reconquête de la biodiversité et à la sensibilisation à l'environnement. Quand un jour la terre sera "Eco", toutes nos énergies seront enfin libérées pour cette belle cause.

2	URGENCE : PROTÉGER LE CLIMAT	4	COLÈRE : MARRE DES PUISSANTS!	6	ALERTE : ZAD VALMARDIÉ
3	SUCCÈS : NOS BELLES INITIATIVES	5	URGENCE : SAUVER LA BIODIVERSITÉ	Exceptionnel : 6 pages!	

URGENCE : PROTÉGER LE CLIMAT

CONTRIBUER À OPTIMISER LES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE CLIMATIQUE COP 21



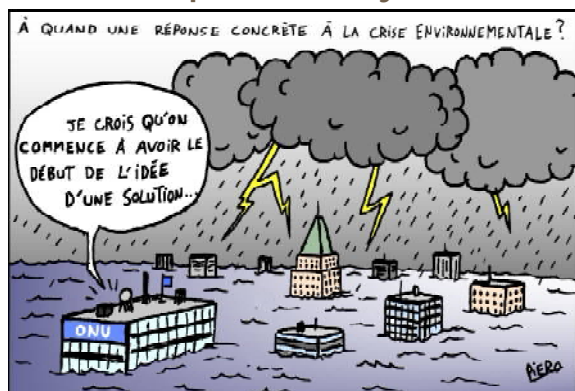
PARIS2015

Qu'est-ce que cette COP 21 évoquée depuis des mois ?

La COP c'est la Conférence des Parties sur les changements climatiques, émanant de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

La 21ème conférence de ce type aura lieu du 30/11 au 11/12 au parc d'expositions du Bourget. Après une intense préparation, elle doit aboutir à la signature d'un (bon ?) accord international entre 195 chefs d'état qui seront présents ou représentés.

Un défi majeur ! Il s'agit, pour la plupart des hommes d'aujourd'hui, individuellement et collectivement, de modérer d'urgence leur addiction aux énergies fossiles. Faute de quoi d'autres hommes seront condamnés à court terme, et la planète terre sera de plus en plus invivable. Oui, il s'agit bien d'une démarche tournée vers la sauvegarde de la planète et du vivant. Ce n'est plus une fantaisie d'écolo pour sauver des petites bestioles, ce dont on nous accusait avec mépris : la planète pourrait continuer de tourner sans nous, avec ce qui aurait survécu de la faune et de la flore. Fragile, gourmand, dépendant, l'homme pourrait ne pas avoir le temps ou les moyens de s'adapter aux dérives qu'il a lui-même suscitées...



Le but est de limiter à 2°C, d'ici 2100, le réchauffement climatique planétaire. Il est désormais certain, de l'avis du GIEC (groupe d'experts internationaux en climatologie) et de tous les spécialistes (sauf quelques personnes appelées climato-sceptiques, généralement inféodées aux lobbies des énergies fossiles), que ce réchauffement est largement dû aux activités humaines et à ces fameux gaz à effets de serre, pour 80% d'origine fossile. Malheureusement, nous savons déjà que cet objectif de 2° ne pourra être atteint : on évoque désormais une limite de 2,7°.

Il faut que tous nos décideurs et que nous tous, sachions que même si ces mesures impliquent des changements d'habitudes, des taxes incitatives, des coûts, des investissements, le prix de la prévention sera de toutes les façons moins élevé que celui des conséquences néfastes prévisibles du réchauffement et des dérèglements climatiques : fonte des glaciers, inondations de terres, sécheresse, incendies, déplacements des populations, guerres...

En France, un été sur deux sera caniculaire. En Islande, les glaciers rétrécissent de deux mètres par an. En Californie, la sécheresse en 2015, accompagnée d'incendies sans précédent, a entraîné des mesures drastiques de restriction d'eau

Les citoyens ont compris car ils seront les premiers touchés, et en particulier les plus pauvres, ceux qui n'auront pas les moyens de partir !

Les initiatives individuelles se multiplient via des mouvements alternatifs citoyens. Dans notre sphère d'influence, nous devons militer pour tout ce qui apporte des économies d'énergie, et refuser radicalement les projets qui favorisent les gaspillages et la pollution.

Une Grande marche Mondiale pour le Climat partira le dimanche 29 novembre à 13h de la Place de la République à Paris et dans chaque capitale mondiale... **Et si vous y participiez ?**



Indispensable si vous voulez tout comprendre sur les problèmes du climat, un document exceptionnel : chiffres utiles, cartes parlantes, présentations pédagogiques, vision mondiale...

Alternatives Internationales - **Hors-série** n° 17 Octobre 2015

CLIMAT Les solutions pour SAUVER LA PLANÈTE

<http://abo.alternatives-economiques.fr/vpc/revues/alternatives-internationales-hors-serie>

SUCCÈS : NOS BELLES INITIATIVES

"LIBÉRER DES ÉNERGIES" ? OUI, CELLES QUI PERMETTENT DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES SOLIDARITÉS

Entrepreneurs et économistes s'entendent souvent pour réclamer la "libération des énergies"... ce qui pourrait se traduire souvent par "moins de réglementation... (pour optimiser nos productions et maximiser nos profits)". Et ainsi pérenniser notre système fou et égoïste d'hyper-consommation/épuiement des ressources. Nous, nous souhaitons qu'on mette fin aux vieilles logiques de croissance aveugle et destructrice pour libérer ceux qui fondent leurs espoirs dans un développement solidaire, frugal et soutenable !

LA MAGNIFIQUE AVENTURE BALBULAT CONSOLIDÉE



Trois ans de stabilité du couple Sylva-Titom, trois jeunes à l'envol en 2014, deux en 2015... Tout se passe au mieux sur l'aire du Grand Bois à Mardié, et sauf accident, tout devrait continuer ainsi pendant des années. L'activité de pêche des adultes, puis les apprentissages des jeunes complètent l'activité ornithologique du "spot" du Mont, qui est devenu **un des plus attractifs de l'Orléanais**.

Ces perspectives nous ont amené à engager un projet exclusif et très novateur, lequel devrait permettre un accès mieux partagé à l'observation de ces magnifiques rapaces.

Rendez-vous au printemps, et suivi recommandé sur le blog **Loire & biodiversité**: <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

LA NOUVELLE COOPÉRATION AVEC LA M.F.R. DE CHAINGY



C'est un **partenariat équilibré**, "gagnant/gagnant", que MARDIEVAL a inauguré dans le cadre d'une convention avec la M.F.R. de Chaingy, établissement formant aux métiers du paysage et de l'environnement. Sur les rives de Loire mardésiennes et leur hinterland, les jeunes élèves réaliseront des chantiers pédagogiques pour la protection et la valorisation des milieux et de la biodiversité : exercices d'application + services rendus. En contrepartie, MARDIEVAL leur présentera son territoire ligérien, ses actions, l'un de ses projets emblématiques... et participera à différents événements de la M.F.R. Premier acte : le 14 octobre, une équipe est venue éliminer une implantation d'une invasive redoutable, la Renouée du Japon.

LA POURSUITE DES PARCOURS POUR ENFANTS



Une nouvelle fois, le Mont a retenti en mai des rires et des jeux des enfants : deux CE 2 de l'Ecole Gutenberg d'Orléans venus en "sortie nature" et pour des "parcours de découverte" au bord de la Loire.

L'idée directrice de leur promenade en groupe était celle de la Nature comme un **grand théâtre** : un **décor** à regarder, à écouter, à sentir ; des **acteurs** à découvrir et à y observer : la faune sauvage et les éléments végétaux ; leurs **jeux**, leurs **rôles** dans les **scènes** infiniment variées qui accompagnent le déroulement des saisons...

Depuis huit ans, jeunes ou adultes, ce sont environ **400 personnes** qui ont pu bénéficier de cette initiation à l'environnement et aux découvertes naturalistes.

COLÈRE : MARRE DES PUISSANTS !

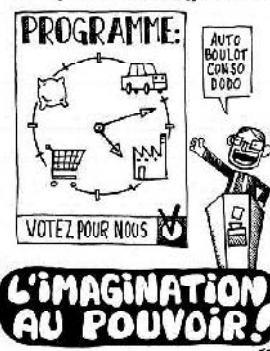
NOTRE DÉMOCRATIE EST DÉTOURNÉE PAR LE FRIC, LES LOBBIES, LES MAFFIAS, LES POUVOIRS ÉTABLIS

Quand ils se voient mis en cause, les (véritables) **nuisibles** s'affublent de masques pour poursuivre leurs juteux forfaits. Ainsi les champions de l'agriculture industrialisée et de la malbouffe mondialisée se font passer pour les nouveaux *restos du cœur* "responsables" ; et les pesticideurs se déguisent en pharmaciens des plantes ! Pour arriver à leurs fins, leurs lobbies doivent corrompre les organismes chargés de réglementer, de contrôler et d'autoriser leurs produits empoisonnés, parfois mortels.

Les pouvoirs publics et les collectivités territoriales, dans un souci apparemment vertueux de soutenir l'activité économique (mais quelle activité ?) ferment les yeux sur ces dérives... Et même prennent l'argent de nos impôts pour imposer des projets inutiles, non durables, dans les logiques obsolètes des "trente inconscientes".

Imposons une vraie démocratie participative pour rester maîtres de notre avenir !

VOUS N'AVEZ RIEN DE PLUS ORIGINAL?



Festival des alternatives alimentaires du 18 au 21 novembre 2015

En ce moment s'affichent sur les panneaux d'Orléans les publicités pour l'**OPEN AGRI FOOD** initié en 2014 par Xavier Beulin, le consternant et redoutable président de la FNSEA... et de SOFIPROTEOL.

Manifestation appelée aussi : Forum international de l'agriculture, de l'alimentation et de la distribution "responsable" (sic) : l'annonce est attrayante... mais l'enthousiasme s'arrête là !

Car on devine vite, au vu des organisateurs et des participants (principalement issus de l'agro industrie) qu'il s'agit d'une opération de "greenwashing" destinée à réhabiliter des pratiques agricoles et de transformation qui ont vidé les campagnes de ses paysans, en les remplaçant par des méga-exploitations, qui sont responsables des terres et des produits bourrés de pesticides et autres produits chimiques, de la malbouffe et des produits sans saveurs.

Mais parallèlement, la riposte s'organise contre ce modèle à bout de souffle... Des citoyens, des paysans (de la confédération paysanne), des associations (comme les AMAP) contre-attaquent en organisant : le **FESTIVAL DES ALTERNATIVES ALIMENTAIRES** à Ingré, Orléans, Saran.

L'idée est de promouvoir, via des conférences, des ateliers, des tables rondes, des projections/débats, une nourriture vraiment savoureuse, locale, bio, dont la production n'endommage ni les ressources environnementales, ni la santé ... Alors ne vous trompez pas de FORUM !!

Suivez le lien : http://yonnelautre.fr/IMG/pdf/programme_faa_a3_vf_vectobd.pdf



DE LA NECESSITE D'UN SURSAUT DEMOCRATIQUE

L'article complet :

http://www.fne.asso.fr/fr/de-la-necessite-d-un-sursaut-democratique.html?cmp_id=33&news_id=14025

Un processus de concertation en panne

(...) Qu'il s'agisse du débat public, de l'enquête publique ou des consultations en ligne des citoyens, de nombreux dossiers locaux permettent de démontrer que la mécanique de la concertation est en panne. Les difficultés pour mener le « débat public » sur les conséquences environnementales des projets creusent le fossé de l'acceptabilité sociale et conduisent malheureusement à des situations conflictuelles. Trop souvent, les associations n'ont pas d'autre choix que de faire appel à la justice pour lutter contre les dérives de cette pseudo-concertation.

Benoît Hartmann, porte-parole : « Contrairement à ce que certains défenseurs d'intérêts particuliers essayent de nous faire croire, les procédures de participation du public et de prévention des atteintes à l'environnement et la santé ne sont pas des obstacles à la compétitivité et au redressement économique et social du pays. Nos élus doivent imaginer au plus vite la forme que doit prendre ce sursaut démocratique sans quoi les points noirs risquent de se multiplier sur notre carte. Je précise qu'à l'heure actuelle, nos associations membres continuent de nous transmettre de nombreux dossiers, qu'ils soient négatifs ou positifs pour l'environnement. Nous prévoyons donc de mettre régulièrement à jour »

Denez L'Hostis, président de FNE : « Nos militants sont des citoyens qui jouent le jeu de la démocratie depuis de nombreuses années. En constatant chaque jour que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous le monde, ils finissent par considérer le dialogue environnemental comme un gadget créé pour les occuper pendant que les décisions sont prises ailleurs et sans leur consentement. »

URGENCE : SAUVER LA BIODIVERSITÉ

NOTRE INVENTAIRE CONDAMNE D'ÉVIDENCE TOUTE DESTRUCTION DES TERRITOIRES NATURELS

Cent cinquante espèces d'oiseaux sauvages ; dont une quarantaine figurant dans l'Annexe 1 de la Directive NATURA 2000 ; une aire de reproduction productive de Balbuzards pêcheurs ; plus de trente espèces d'Odonates ; une combinaison exceptionnelle de biotopes variés concourant à une riche biodiversité ; le Val du dernier grand fleuve sauvage, la Loire ; de vastes Espaces Boisés Classés, constituant une partie essentielle de la Coupure verte de l'agglomération orléanaise à la rencontre du fleuve.

Tout cela devrait disparaître ? Et pour quoi ? Pour donner encore plus d'espace au transport routier, se débarrasser de ses nuisances sur le dos de la Nature ??? Solution de paresse et d'inconscience, indigne à l'heure de la crise écologique et de la COP 21 !



Ce centième numéro est l'occasion de faire des bilans.

Et pourquoi pas un bilan important, celui de l'état de la biodiversité après classement de la Loire en zone NATURA 2000 ?

Régies par les deux directives européennes Oiseaux et Habitats, ces zones que les Etats ont eu l'obligation de créer devaient constituer un réseau européen de territoires protégés afin de tenter d'enrayer les pertes de biodiversité et la dégradation des écosystèmes avant 2020.

Alors qu'en est-il de cet objectif, assez modeste en fait puisqu'il s'agit seulement de conservation, et non d'amélioration de l'état de la biodiversité ? Les conclusions concernant la dernière période 2007/2012 viennent de sortir dans deux rapports... et les résultats sont hélas plutôt mitigés.

Par exemple, les données relatives aux oiseaux sauvages révèlent que seule une petite moitié des espèces se porte bien, alors que plus de trois espèces sur dix sont menacées, en déclin ou décimées.

Il apparaît cependant que, malgré beaucoup de tentatives des états et des autorités locales de s'en affranchir, et malgré 50% d'absence de plans de gestion, ce réseau a joué un rôle majeur, en permettant de maintenir le cap : on a en effet observé une corrélation très positive entre le niveau de couverture NATURA 2000 et les tendances de conservation des habitats des espèces en situation défavorable.

Concernant notre belle Loire loirétaine, il nous faudrait une évaluation de l'évolution de la biodiversité et des écosystèmes par la DREAL depuis l'instauration de NATURA 2000. Néanmoins, notre (contre) inventaire de la biodiversité, mis à jour en permanence et illustré par le beau blog [Loire & biodiversité](#), présente un bilan flatteur et en amélioration constante sur le territoire menacé par la déviation routière et le pont à Mardié.

Qui plus est, nous validons le fait que le classement NATURA 2000, via nos pétitions devant la commission européenne en 2007, a permis de bloquer trois projets routiers menaçants pour la belle biodiversité ligérienne. Les appétits voraces des lobbies du goudron, du béton et des granulats ont été repoussés, jusqu'à ce qu'ils comprennent... mais comprendront-ils un jour l'essentiel ???

L'essentiel... C'est qu'il est des paysages nés pour être contemplés... Et des morceaux de Nature qui font respirer notre esprit autant que notre corps. La Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe, nous les offre.

Se promener près de ses rives, se gorger de ses courbes calmes et intactes, de ses espaces colorés et sauvages, cela procure un bien être absolu, gratuit mais essentiel, car nous ne pouvons nous passer de beauté et de sérénité.

Mais qui évalue le prix de ce bonheur dans les échelles économiques ? Ceux de nos politiciens "schizophrènes" qui sont soumis aux lobbies et schémas courts termistes ? Ou plutôt quelques citoyens qui, animés par la conviction que la beauté ne se marchande pas et que l'environnement ne se solde pas, ont sauvé de la destruction qui les ruines d'un château, qui un rempart médiéval, qui un moulin, qui un marais, devenus désormais "richesse nationale et touristique".

Combien de temps leur faudra-t-il à ces politiciens pour ouvrir les yeux sur le formidable atout que représentent ces espaces ligériens uniques et rares, pour mettre un bémol à leur ego, et pour reconnaître qu'ils se trompent.

Combien de temps leur faudra-t-il pour qu'ils décrochent leur panneau :

Sylvie D.-R.

"SOLDES ... TOUT DOIT DISPARAITRE !"

ZAD VALMARDIÉ

LA LUTTE REPREND MAINTENANT

ZAD : Zone à défendre. Nous défendons la Loire à Mardié depuis... 1996 contre la menace de déviation de la RD921 avec pont sur le fleuve.

Ce projet nuisible imposé avait subi un gros coup d'arrêt fin 2014 avec l'abandon du PPP qui devait céder au privé la réalisation du pont et des 14 km de route. Repris en procédures plus normales, il avait été relancé début 2014 par une **demande d'Enquête publique** unique rassemblant quatre enquêtes



légales (Enquête d'Utilité Publique, Enquête Loi sur l'eau, Enquête foncière, Enquête de mise en conformité des PLU) déposée par Eric Doligé, encore président du Conseil général du Loiret à l'époque, auprès du Préfet.

L'administration avait semblé vouloir repousser l'échéance en posant de nouvelles exigences. Et nous attendions d'Hugues Saury, le nouveau président du Conseil départemental, une attitude plus sage : une **révision du projet** dans un esprit enfin participatif. Mais depuis peu, nous voyons le Préfet engager les préliminaires de ces enquêtes pour les lancer vraisemblablement dans les tous premiers mois de 2016, après les élections régionales.

Sachant par expérience que les enquêtes publiques sont tout sauf des consultations démocratiques, que leurs conclusions ne sont qu'exceptionnellement négatives, et que, dans tous les cas, le préfet dispose du droit régalién de passer outre, nous serions alors "dos au mur". Et nous devrions alors d'une part entamer les **recours judiciaires**, et d'autre part **réactiver le Parlement européen** qui a déjà affirmé son refus du projet (Rapport Hammerstein, septembre 2008) afin qu'il défère le dossier à la Cour Européenne de Justice. Nous devons donc dès maintenant préparer le rétablissement d'un "**rapport de forces**" envers l'exécutif départemental, gradué depuis la **communication publique** et l'**action judiciaire** jusqu'aux **manifestations** ; voire, en recours ultime et à contre-cœur, jusqu'à des actions de résistance plus **médiatiques**... si nous n'avons plus que ce choix.

L'exposition de notre lutte au niveau national va donc devenir très importante à court terme, et en tout cas dans les mois qui viennent.

TRANSPARENCE OPAQUE : LE CD45 NOUS REFUSE LE DOSSIER AVEC L'ETUDE D'IMPACT FINALISÉE

Il aura fallu un mois pour essayer un refus à notre demande de communication de documents de l'EUP envisagée pour la déviation de la RD 921. Refus fondé sur une inexactitude manifestement volontaire et sur un mauvais argument juridique. En 2008, nous avons obtenu l'Etude d'Impact... très inachevée ! Cet acte d'obscurantisme nous paraît être un très mauvais signal concernant les futures enquêtes publiques regroupées. Retarder l'accès aux dossiers très volumineux d'une enquête publique, c'est clairement une manœuvre pour neutraliser d'éventuelles oppositions ; et cela contribue à étouffer le débat pour tenter de réduire l'enquête à un simple formalisme. Le délai de recours est ensuite trop réduit pour une aussi grosse affaire. Mais nous surmonterons ces obstacles, et comme pour le projet de carrière de l'Etang, nous ferons passer par la justice administrative tout arrêté préfectoral abusif ne respectant pas le SCOT, ou un avis négatif à l'EUP, ou un refus très majoritaire du projet.